

8. Modifications apportées aux textes

Voir les tricolonnes

- Abrogation du Décret n° 2014-1256 du 28 octobre 2014 portant création d'une délégation à la mer et au littoral au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sera abrogé. En effet, la DML devient une sous-direction (planification et économie maritimes) et est donc prévue dans la modification de l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.
- Modification du décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.
- Modification de l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.
- Modification du décret n° 2008-636 du 30 juin 2008 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation, de l'agroalimentaire et de la forêtModification de l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions du secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture

Organigrammes

Organigramme de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ORGANIGRAMME • DIRECTION DES PÊCHES MARITIMES ET DE L'AQUACULTURE

ts : Tour Séquoia / 92055 LA DEFENSE CEDEX - Tél. : 01 40 81 1 n° de poste / Standard : 01 40 81 21 22 - Fax : 01 40 81 86 56
e-mail : dpma@agriculture.gouv.fr - prenom.nom@agriculture.gouv.fr

